

**LISTE DES PIÈCES À REMETTRE**  
**DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE DE DIVORCE**

**I/ PROCÉDURE DE DIVORCE**

Coordonnées des avocats des époux  
Copie des jugements et/ou ordonnances afférents au divorce

**II/ DOCUMENTS TESTAMENTAIRES**

Copie de l'acte de donation entre époux

**III/ PIÈCES D'ÉTAT CIVIL**

Copie recto/verso de la carte d'identité (passeport)  
Acte de naissance de moins de trois mois avec mentions marginales  
Acte de mariage de moins de trois mois avec mentions marginales  
Copie du contrat de mariage  
Profession, domicile, téléphone et adresse électronique des époux

**IV/ REPRISES**

Copie des titres de propriété ou des relevés (acquisition, attestation immobilière après décès, donation, don manuel, relevés de compte, etc ...) justifiant de la nature propre du bien et son origine de propriété (biens acquis avant le mariage et/ou reçus par donation ou succession).

**V/ RECOMPENSES**

Copie de tous titres, factures ou relevés de compte justifiant d'une créance de la communauté à l'encontre de l'un des époux ou d'une créance de l'un des époux à l'encontre de la communauté.

**VI/ CRÉANCE ENTRE ÉPOUX/COMPTES D'INDIVISION POST-COMMUNAUTAIRE**

Copie de tous titres, factures ou relevés de compte justifiant d'une créance de l'un des époux à l'encontre de l'autre époux.

Copie de tous titres, factures ou relevés de compte justifiant d'une créance de l'un des époux à l'encontre de l'indivision post-communautaire.

**VII/ ACTIFS**

***Etablissements bancaires***

Copie du dernier relevé des comptes ou du relevé à la date la plus proche de la séparation/de l'ordonnance de non conciliation, adresse et dénomination des banques de l'époux.

Copie du dernier relevé des comptes ou du relevé à la date la plus proche de la séparation/de l'ordonnance de non conciliation, adresse et dénomination des banques de l'épouse.

Copie du dernier relevé des comptes joints, adresse et dénomination des banques.

***Assurances-vie/épargne salariale/retraite complémentaire***

Copie des contrats d'adhésion souscrits par chaque époux ou du relevé à la date la plus proche de la séparation.

***Biens immobiliers***

Copie complète des titres de propriété

Valeur vénale des biens immobiliers dépendant de la communauté (avis de valeur de moins de 3 mois par une agence immobilière ou expertise).

Valeur locative des biens immobiliers dépendant de la communauté (avis de valeur de moins de 3 mois par une agence immobilière ou expertise) en cas d'occupation privative du bien par l'une des parties.

Nom et adresse du syndic si les biens sont en copropriété.

Copie du bail et du dernier relevé du compte de gérance éventuel si les biens sont loués.

#### Parts de Société – Entreprises – Fonds de Commerce

K Bis de la Société de moins de 3 mois ou extrait d'immatriculation au Registre des Métiers.

Copie des statuts constitutifs revêtus des mentions d'enregistrement de la Recette des Impôts.

Copie des statuts mis à jour s'il y a lieu, revêtus de la mention manuscrite « certifiée conforme à l'original » par le gérant.

Pour le fonds de commerce : Titre acquisitif.

Attestation de la valeur actuelle des parts sociales ou des actions, établie par un expert-comptable.

Pour l'entreprise individuelle : dernier bilan comptable et évaluation de l'entreprise par l'expert-comptable.

#### Divers

Copie de la carte grise des véhicules automobiles des époux et valeur argus.

#### **VIII/ PASSIF**

Copie des factures des sommes dues par la communauté (impôt sur le revenu, taxes foncières et d'habitation, électricité, téléphone, charges de copropriété ...).

Copie des actes ou contrats de prêts en cours et tableau d'amortissement définitif.